

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
AVIS DE CONCOURS D'ARCHITECTURE NATIONAL RESTREINTN° 16 / 2026
(N.I.F) 099944019061117

La direction des Equipements Publics de la wilaya d'Ain Defla lance un concours national restreint pour la maîtrise d'œuvre

Etude et suivi pour la réalisation d'un siège de direction de l'éducation wilaya de ain defla.

S'adressent aux **architectes agréés seuls** ou en **groupement** ainsi qu'aux **bureaux d'études publics**, Groupement solidaire d'architectes et ingénieurs en génie civil agréés dans le cadre d'un contrat de gestion de projet avec désignation de chef de fil architecte, **bureaux d'études spécialisés** ou **pluridisciplinaires agréés**,

Et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements Publics – (bureau de retrait des cahiers des charges N°16, au 2eme étage) - Rue Kelouaz Moussa, Ain- Defla à titre gratuit.

-Ayant les capacités suivantes: Pour les architectes agréés, justifier :

- De l'agrément de l'année en cours ;
- Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP).
- **Pour les bureaux d'études publics, justifier :**
- Du statut d'entreprise publique économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création ;
- Et de l'extrait du registre de commerce portant code architecture (607009).

Capacités financières : Avoir un moyen de chiffre d'affaire supérieur ou égale à **8 000 000.00DA** il s'agit du chiffre d'affaires moyen des (03) trois dernières années (**2022-2023 et 2024**), justifier par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financières des trois dernières années afférentes, accusé par les services des impôts pour les candidats seul et **8 000 000.00 DA** pour le groupement.

Références professionnelle : Ayant exécuté au minimum la mission **étude et suivi** d'un (**01**) projets de minimum catégorie (C) ou plus, ou (**02**) projets de catégorie (B), justifier par des **attestations de bonnes exécutions** délivrées par les maîtres d'ouvrages publics .

Moyens humains : Disposant d'un minimum de personnel nécessaire pour le bon fonctionnement du bureau soit :

- ❖ Un architecte ou **master en architecture** ayant une expérience supérieure ou égale à **04 ans**.
- ❖ Ingénieur ou master en génie civil ayant une expérience supérieure ou égale à **03 ans**.

PREMIERE PHASE : 1-Le dossier de candidature : les pièces requises sont celles exigées dans **l'article : 12pages : 18** des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges. Le **dossier de candidature** sont insérée dans des enveloppe séparée et anonyme, portant la mention portant la mention : DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE AIN DEFLA

AVIS DE CONCOURS D'ARCHITECTURE NATIONAL RESTREINT N° 16 / 2026

Portant sur maîtrise d'œuvre **Etude et suivi pour la réalisation d'un siège de direction de l'éducation wilaya de ain defla.**

Le dossier de candidature

« A ne pas ouvrir »

Adressées a: monsieur le directeur des équipements publics de la wilaya de Ain defla (Rue kelouaze moussa, Ain- defla)

DEUXIEME PHASE :2- offre technique : c'est l'ensemble des pièces, document tel qu'exigées à **l'article : 12page : 19** des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

2-1-Pli de prestations contient : -pièces graphiques sous format A1+pièces écrites+ l'enveloppe de l'anonymat

La visite du site est obligatoire.

3- l'offre financière : L'offre financière doit comprendre ce qui suit :

-La lettre de soumission selon model ci-joint , remplie , signé et datée.

-Annexe N° :02 (offre financière –partie fixe). -Annexe N° :03 (offre financière –partie Variable). -Annexe N° :04 (offre financière –récapitulation).

A- DEPOT ET OUVERTURE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

-La durée de préparation du **dossier de candidature** est fixée à **Dix (10) jours** calendaires à compter de la date de la première parution du concours national restreint Dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux. Si ce jour coïncidera avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.

-la date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature correspondent au dernier jour de la durée de leur préparation, à **Douze (12h00)**

heures au niveau de la direction des équipements publics de la wilaya de Ain defla la **salle N° :08** en 1ere étage rue kalouaze moussa-Ain defla, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

-l'heure d'ouverture des dossiers de candidature est fixée à **Douze (12h00) heures** et aura lieu au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Ain defla la **salle N° :08** en 1ere étage rue kalouaze moussa-Ain defla. les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis des dossiers de candidature.

B- DEPOT ET OUVERTURE DES OFFRE TECHNIQUE, PRESTATION, ET FINANCIERE

la date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au **21ème** jour au plus tard à 12h 00 heures à compter de la date de la première parution de l'avis de pré qualification au **BOMOP** aux journaux nationaux et la presse électronique.

-Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres. Dans ce cas, il en informe les soumissionnaires par tout moyen et ce au moins huit (08) jours à la date de dépôt des offres.

. Si ce jour coïncidera avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.

si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

-La date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique, au dernier jour de la durée de préparation des offres a **DOUZE heures (12 h00 mn)**, Si ce jour coïncidera avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant et la même heure.

-L'ouverture des plis des offres techniques est effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres sera publique et en présence de l'ensemble des soumissionnaires (1ere phase). L'ouverture des plis des prestations n'est pas publique (2eme phase).

-Les plis des offres financières du concours ne sont ouverts qu'à l'issue du résultat de l'évaluation des prestations par le jury, les soumissionnaires préqualifiés dans la (2eme phase) prestations sont invités par une lettre recommandée pour assistés à l'ouverture des offres financière (3eme pashe) dans une séance public.

-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de **trois (03) mois** à compter de la date de dépôt des offres techniques , prestations , et financières .

LE DIRECTEUR